

ENTRE LE PASSÉ ET L'AVENIR

Une nouvelle image pour la Ronde; une autre vocation pour le parc Belmont

■ Pendant que le parc Belmont vit les derniers moments de son histoire et se tourne vers une nouvelle vocation, la Ronde, elle, a entrepris de se donner une image plus accueillante, plus intéressante, pour la saison 84. Chaque année, à la Ronde, on expérimente de nouvelles formules pour attirer davantage de clientèle.

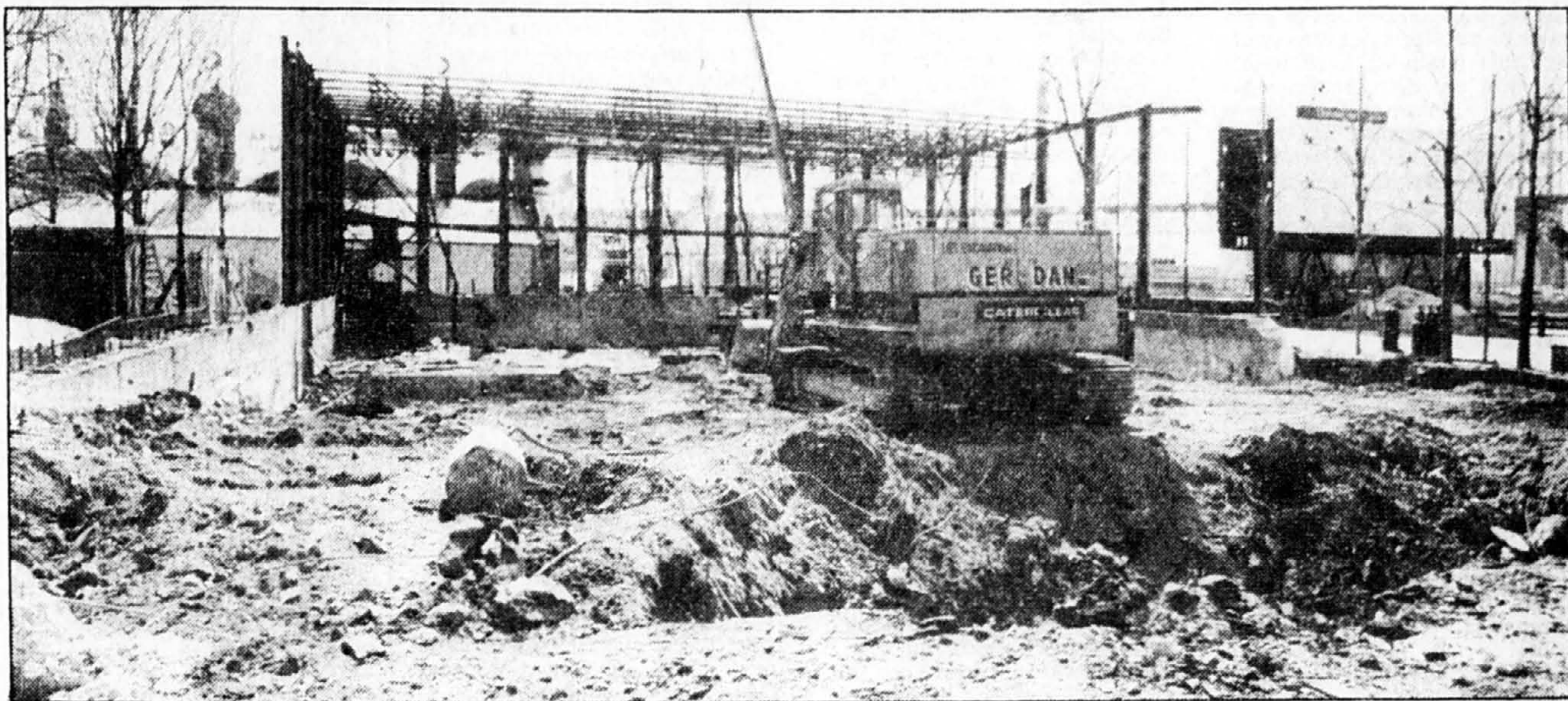
GEORGES LAMON

Mais, à l'un et à l'autre de ces parcs, hier, on était en plein chantier. Tandis qu'au parc Belmont on enlevait les derniers vestiges de 60 années de gloire, à la Ronde on s'affairait à réaménager l'environnement pour faire place à de nouveaux manèges.

Le nouvel aménagement de la Ronde comportera trois volets: compléter la gamme des manèges à sensation avec trois nouveaux; améliorer le paysage avec davantage de verdure et une modification de la circulation intérieure; enfin, intensifier l'animation. Même le monde des petits, complètement repensé, aura également de nouveaux manèges. Bref, on veut faire de la Ronde un véritable parc d'amusement où chaque visiteur pourra participer à une véritable fête populaire.

Contrats de \$4,7 millions

Des contrats globaux de \$4,7 millions ont déjà été accordés à des entrepreneurs, soit pour la démolition, soit pour l'aménagement de nouveaux manèges ou de verdure. A eux seuls, la Grande roue et le Boomerang (des manèges de 110 et 150 pieds de hauteur), coûteront \$3 millions. Dès l'an prochain, la Ronde installera de super-montagnes russes, un manège de \$2,5 millions construit entièrement en bois et qui nécessitera des travaux de remplissage d'une partie de la Marina de la Ronde.



Sur l'emplacement de la Ronde, on s'affaire à démolir certaines installations désuètes. La Lanterna Magika, ci-dessus, s'est éteinte... pour éclairer une nouvelle ère à la Ronde.

photos Pierre McCann, LA PRESSE

« La saison 84 de la Ronde sera meilleure que celle de l'an dernier et, dans deux ans, davantage encore, a assuré à LA PRESSE, hier, M. Alain Cousineau, nouveau directeur général de Terre des Hommes (AMARC). Jusqu'ici, les travaux suivent scrupuleusement l'échéancier. Cependant, nous aurons une pré-saison plus courte — on n'ouvrira pas la première semaine de mai, comme d'habitude — mais en gardant pourtant nos 90 jours d'ouverture avec un prolongement en septembre. »

Cela impliquera, d'ailleurs, selon M. Cousineau, une nouvelle orientation de la tarification actuelle. Ainsi, les laissez-passer du genre express, familial et enfants disparaîtront à l'avantage

d'une nouvelle formule encore à préciser. Mais, d'ores et déjà, les habitudes de La Ronde peuvent s'attendre à une majoration « raisonnable des prix qui tiendra compte de la qualité des manèges ». Evidemment, il ne faut pas s'attendre que tous les travaux seront terminés pour la pré-ouverture.

Le parc de la désolation

Du côté de l'ex-parc Belmont, on ne se reconnaissait plus. C'était la désolation, comme après un cataclysme. Presque plus rien ne subsistait de ce lieu qui fit la joie de plus de 25 millions de jeunes et de moins jeunes. Tous les manèges avaient disparu, à l'exception des montagnes russes (le Cyclone) que des

ouvriers finissaient d'abattre. La démolition devrait d'ailleurs être terminée dans environ trois semaines.

« Tous les manèges ont été démontés et entreposés rue Notre-Dame-est, a précisé M. Paul Pappas, l'un des quatre propriétaires du parc Belmont. Il est question de les installer à Terrebonne pour en faire un petit parc d'amusement; nous sommes d'ailleurs en discussion à ce propos. »

Pourtant, M. Pappas a tenu à garder jalousement « la vieille bonne femme » — elle a eu 59 ans — de la maison hantée, qui, avec son rire légendaire, fit aussi les beaux jours du parc Belmont. « Celle-là je la garde; elle me rappelle trop de souvenirs, précise-t-il en badinant. À moins que

je ne l'amène chez moi... Ma femme n'aimerait peut-être pas ça! »

Place Belmont

Quant à Place Belmont, le projet commercial et résidentiel qui s'installera sur l'emplacement même de l'ex-parc Belmont, il progresse bien, selon M. Pappas.

« Nous avons déjà vendu les deux-tiers des terrains, et 50 p. cent de ceux dont la façade donne sur la rue Rivoli ont été vendus à des entrepreneurs, a expliqué M. Pappas. La construction des 608 condominiums \$59 900 à \$125 000, selon l'emplacement, devrait commencer dès l'emplacement libéré. »

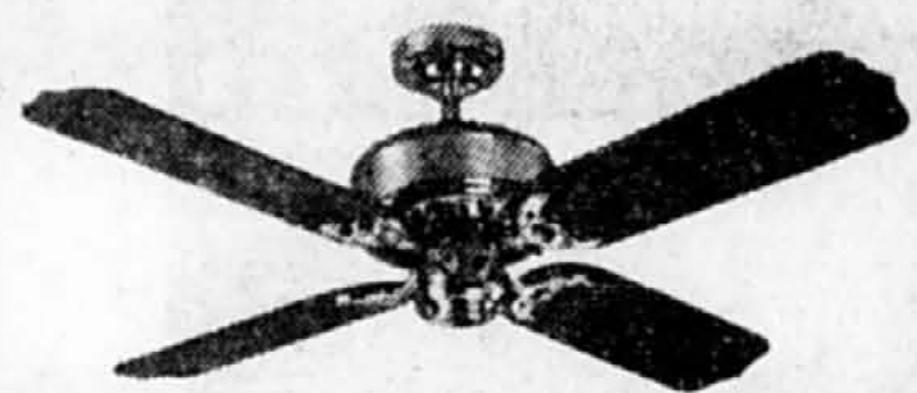
Et ainsi la roue tourne et tourne, dans la farandole du destin!



Les montagnes russes (Cyclone), l'orgueil du parc Belmont, le dernier manège à tomber sous le pic des démolisseurs.

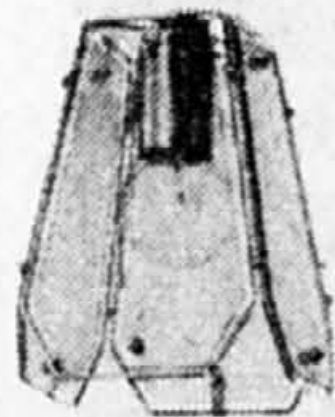
LA GRANDE FÊTE 25^e ANNIVERSAIRE

CETTE SEMAINE: LE CONTEMPORAIN



VENTILATEUR DE PLAFOND RÉVERSIBLE, CONTRÔLE 3 VITESSES, LAITON BRILLANT OU LAITON ANTIQUE DIAM. 48"

SPECIAL \$199.⁹⁵



LUMINAIRES POUR VENTILATEUR DE PLAFOND, FINI LAITON BRILLANT OU LAITON ANTIQUE

SPECIAL \$36.⁹⁵



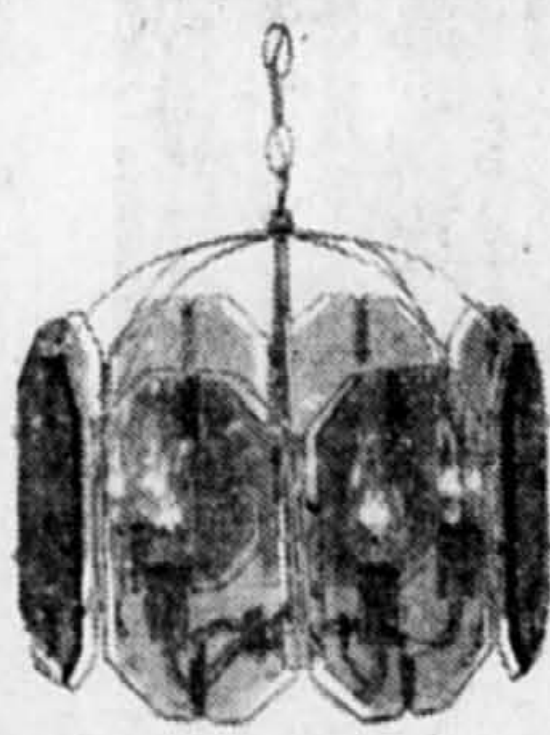
LUMINAIRE DE VERRE GIVRÉ BLANC, D'ITALIE. MOTIFS GRAVÉS À LA MAIN. DIAM. 17"

SPECIAL \$134.⁹⁵



LUMINAIRE DE NACRE BLANC, MOTIFS BOURGOGNE.

SPECIAL \$94.⁹⁵



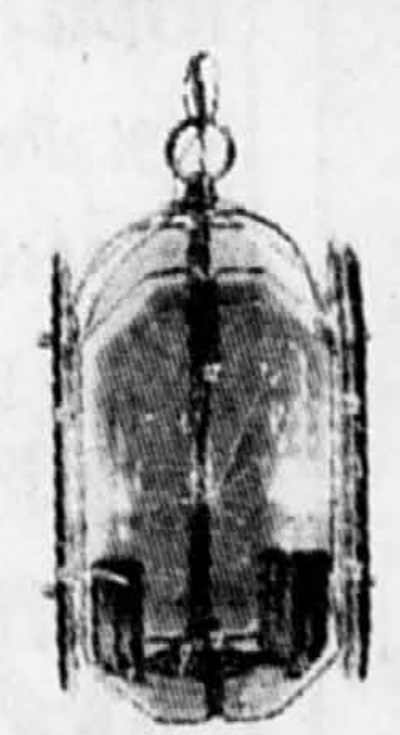
LUMINAIRE DE PANNEAUX DE VERRE BISEAUTÉ. 5 LUMIÈRES.

SPECIAL \$79.⁹⁵



LUMINAIRE DE PANNEAUX DE VERRE BISEAUTÉ. 3 LUMIÈRES.

SPECIAL \$57.⁹⁵

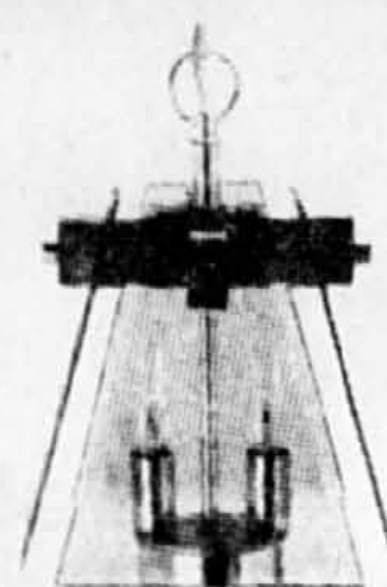


LUMINAIRE DE PANNEAUX DE VERRE BISEAUTÉ. 2 LUMIÈRES.

SPECIAL \$39.⁹⁵

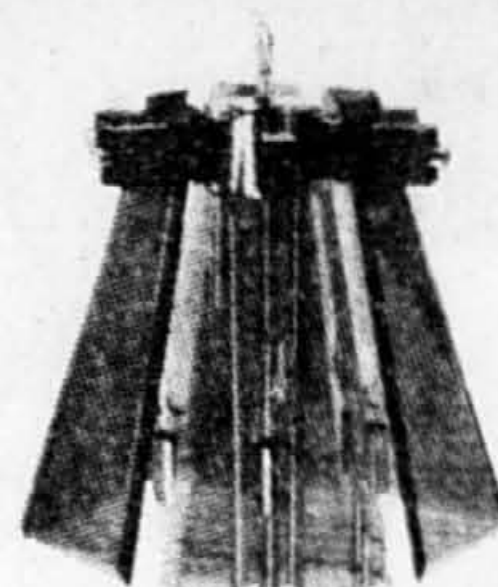
LAMPE SUR PIED À HAUTEUR VARIABLE. FINI LAITON OU LAITON ANTIQUE.

SPECIAL \$159.⁹⁵



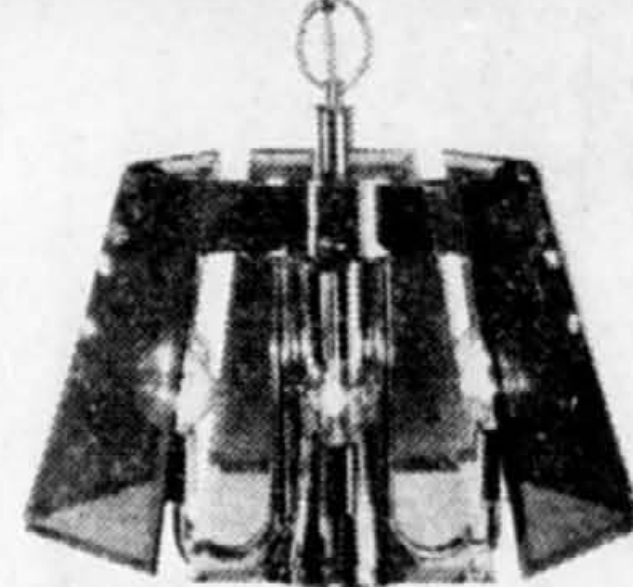
LUMINAIRE DE MÉTAL ET CHÊNE. PANNEAUX DE VERRE BISEAUTÉ AMBRE. 2 LUMIÈRES.

SPECIAL \$74.⁹⁵



LUMINAIRE DE MÉTAL ET CHÊNE. PANNEAUX DE VERRE BISEAUTÉ AMBRE. 6 LUMIÈRES.

SPECIAL \$139.⁹⁵



LUMINAIRE DE MÉTAL ET CHÊNE. VERRE BISEAUTÉ AMBRE. 6 LUMIÈRES PLUS UN REFLECTEUR D'APPOINT.

SPECIAL \$179.⁹⁵

boiteau luminaire

Embellit la lumière

6525 DECARIE 735-4631

NOUVEAU MAGASIN:

3130 CHEMIN DE CHAMBLY LONGUEUIL, 651-3620

• CARREFOUR LAVAL
• GALERIE D'ANJOU
• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD

La Couronne était trop convaincante: nouveau procès

■ Une sensationnelle affaire de meurtre survenue dans l'Outaouais, en avril 1981, et qui avait donné lieu à un procès aussi spectaculaire, à Hull, en juin de l'année suivante, a rebondi hier lorsque la Cour d'appel a ordonné que ce procès, qui s'était terminé par la condamnation à perpétuité d'un ancien policier montréalais, soit recommencé.

Cette décision découle uniquement des écarts de langage auxquels le procureur de la Couronne s'était livré, aussi bien pendant l'interrogatoire de certains témoins que lors de sa plaidoirie.

Le meurtre, celui de la gérante de la Caisse Populaire de Val-des-Bois, avait soulevé l'indignation de la population. Et le sentiment de révolte avait été encore plus fort lorsqu'on avait appris l'identité des deux hommes qui l'avaient assassinée d'une masse de fer pour dérober les \$40 000 que contenait le coffre-fort de l'établissement. Il s'agissait de Serge Damien, ancien policier de la métropole, et de son cousin Jean Thériault, tous deux d'ailleurs connus de la vieille dame.

Accusation trop acerbe

Mais peu après le verdict, le premier en appelait de sa condamnation en invoquant principalement le ton vexatoire, indigne et dérogatoire du représentant du ministère public. Les juges Bisson, Malouf et Nichols se disent aussi d'avis, après avoir pris connaissance de ses propos, que le substitut du procureur-général a enfreint, à tout le moins, la règle de modération et d'impartialité qui sied à ses fonctions.

Parlant d'un témoin de la défense, l'avocat de la Couronne

avait qualifié ce dernier d'« espèce de chose immonde ». Traitant le procès lui-même de macabre, il s'était élevé contre le fait que depuis quelques jours, on ne cessait de parler de « Monsieur Damien » en cour.

Mme Le Discorde poursuit Allstate pour \$67 071

■ Une ancienne Montréalaise résidant maintenant à Vancouver, Mme Françoise Le Discorde, a intenté hier une poursuite de \$67 071 contre la compagnie d'Assurances Allstate du Canada, qu'elle veut tenir responsable des avatars judiciaires qu'elle a vécus ces dernières années.

Accusée, en 1979, d'avoir tenté de frauder cette firme d'assurances de quelque \$43 000 et de l'avoir frustrée de \$2 522 après avoir fait erronément entreprendre une enquête policière, la jeune femme avait tout d'abord été reconnue coupable de ces divers délits, en Cour des sessions de la paix. Deux années plus tard, ce-

pendant, la Cour d'appel, à l'unanimité, rejetait cette fois toutes les accusations.

Evocant son arrestation, la perquisition effectuée chez elle, ainsi que toutes les angoisses qu'elle a subies pendant deux ans et cinq mois avant d'être finalement innocentée, la requérante soutient que ce sont les interventions de Allstate qui sont à l'origine de tous ses ennuis, parce que les plaintes originales ont été fondées sur du oui-dire, des soupçons et des faits non contrôlés.

Elle réclame \$17 000 pour ce qu'elle a dû payer à ses procureurs et \$50 000 pour angoisse et atteinte à sa réputation.

Poursuite contre l'héritière du lutteur Jean Rougeau

■ Mme Jacqueline Boisclair, l'épouse du lutteur Jean Rougeau, décédé en mai dernier, a intenté hier une poursuite de \$15 600 contre Mme Albina Auger Rougeau, qui avait hérité des biens de ce dernier.

Mme Boisclair affirme que le défunt devait lui verser une pension alimentaire de \$100 par se-

maine, mais qu'il aurait omis de la lui faire parvenir, au cours des dernières années de sa vie.

Depuis sa mort, elle a réclamé cet arriéré à celle qui a accepté sa succession, mais sans succès. L'héritière, selon ses prétentions, était également responsable des dettes de son ex-compagnon.

IL A BATTU SA FEMME

Un « petit » outrage au tribunal

■ Il y a outrage au tribunal et... outrage au tribunal. Et si l'on s'en rapporte aux amendes imposées, il ne faut absolument pas croire que puissent être placés dans la même catégorie ceux qui sont à l'occasion reprochés à des journalistes, et ceux que l'on impute à des justiciables qui violent les dispositions de quelque jugement de la cour. En matière de relations domestiques, par exemple.

Et c'est ainsi qu'un ancien Montréalais demeurant maintenant à Toronto vient de s'en tirer avec une amende de \$25 pour avoir enfreint une ordonnance, émise lors de mesures provisoires précédant un jugement en divorce, et qui lui interdisait de troubler, harasser ou ennuyer son ex-épouse.

Malgré cette interdiction, il s'était rendu au domicile de la mère de cette dernière, et s'était porté à des voies de fait sur les deux femmes. Son épouse avait même été transportée à l'hôpital pour contusions au cou. Il a tenté de se justifier, devant la cour, en soutenant que les deux victimes lui avaient réservé un accueil peu bienveillant.

Le juge Jean Marquis, tout en rappelant que la meilleure solution, devant cette hostilité, aurait été de quitter les lieux, décreta qu'il y a eu vraiment contravention de l'ordre du tribunal. Mais compte tenu de tous les aspects de l'affaire, il se dit d'avis qu'une amende de \$25 va satisfaire les fins de la justice.



photolaser AP, LA PRESSE

Un pourboire de \$3 millions

Il y a deux semaines, Robert Cunningham, un détective de Dobbs Ferry, dans l'État de New York, prenait son dîner habituel dans une pizzeria de sa ville qu'il fréquente depuis des années et où il est toujours servi par Phyllis Penzo, de Yonkers. Il l'informa qu'il était à la recherche d'une combinaison gagnante en vue du prochain tirage de la loterie de l'État. Les deux choisirent chacun trois numéros et Cunningham acheta un billet, promettant à Phyllis, en riant, de lui verser la moitié de ses gains. Il y a deux jours, il apprenait qu'il raflait le gros lot, soit \$6 millions US. Tel que promis, cette homme marié et père de quatre enfants a remis \$3 millions à sa serveuse préférée. Les deux affirment qu'ils conserveront leur emploi actuel...

Un premier astronaute indien dans l'espace

■ MOSCOU (AP-UPI) — Un premier astronaute de l'Inde a été lancé dans l'espace, hier, à bord d'une fusée soviétique.

Rakesh Sharma, 35 ans, portant un drapeau et une poignée de terre de son sol natal, accompagnait les cosmonautes soviétiques Youri Malyshev, 42 ans, et Gennadi Strekalov, 43 ans, à bord du vaisseau spatial Soyouz-11.

Les trois hommes doivent s'arrimer aujourd'hui même avec la station orbitale Saliout-7. L'équipage, durant les huit prochaines journées, est chargé de se prêter à diverses expériences médicales et scientifiques dans le train spatial ainsi formé.

Pendant les minutes précédant le lancement, de la base de Baïkonour, en Asie centrale, le cosmonaute Sharma a expliqué qu'il s'était préparé durant trois ans à cette mission qui représentait un « grand honneur » pour lui. Youri Malyshev a déclaré de son côté que le vol constituait « un grand pas en avant » dans la coopération soviéto-indienne.

La capsule Soyouz-11 doit s'arrimer durant la journée à Saliout-7, où trois autres cosmonautes séjournent depuis leur lancement, le 8 février dernier. Le retour de

l'équipage de Soyouz-11 est prévu pour le 10 avril.

Ce n'est que la troisième fois que le départ d'une mission spatiale soviétique est retransmis en direct à la télévision. Une première retransmission avait eu lieu en juillet 1975 lors du célèbre rendez-vous spatial américano-soviétique, puis une seconde en juin 1982, lors du vol franco-soviétique auquel avait participé Jean-Loup Chrétien.

Parmi les différentes expériences prévues durant ce vol, l'Indien Sharma se livrera à des exercices de yoga afin de déterminer si cette discipline est susceptible d'aider à combattre le mal de l'espace qui frappe la majorité des astronautes.

Challenger

Entre-temps, à Cap Canaveral, les cinq membres de l'équipage de la prochaine mission Challenger sont arrivés au Centre spatial Kennedy, hier, afin de s'y préparer au prochain lancement.

La navette Challenger sera lancée à 8 h 58, vendredi matin, après un compte à rebours de 48 heures. Le principal objectif de l'équipage sera de réparer le satellite observatoire Solar Max tombé en panne il y a neuf mois.

Woolco

Super achat! Pantalons habillés pour hommes



Achat spécial! Pantalon d'entretien facile

Confectionné en polyester résistant. Modèle avec 2 poches avant et 2 poches arrière. Braguette. Insertion pour chemise. Marine, noir, brun, taupe, poudre. 30 à 44.

19⁸⁸ chac.

Rabais de 20%! Pantalon pour juniors

En polyester-acrylique. 2 poches avant, 1 poche arrière. Noir, marine, gris, taupe, brun, tons de beige ou gris. 28 à 38.

Prix courant, **\$26** chac. 32.50

Rabais de 15%! Mode décontractée

En polyester natté extensible. Modèle avec 4 poches. Braguette. Tons de bleu, gris, taupe, brun ou noir. 30 à 44.

Prix courant, **\$24** chac. 29.88

Prix en vigueur jusqu'au 7 avril 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

Woolco

BROUARD
PLAZA PORTOBELLO
7700, boul.
Taschereau
point Champlain

LAVAIL
CIVILIS L'AVAIL
7700, boul.
Taschereau
et boul. St-Martin

CARLEPOUR RABAI
LANGELIER
7445, boul. Langelier
et boul. Taschereau

IRLAND
PLAZA ST-CHARLES
Série 30
Série 30
de la Transcanadienne
et boul. St-Charles

LONGUEUR
PLAZA CENTREVILLE
boul. Roland-Thériault
et boul. St-Charles

SAINT-JEAN
LES SAUBERS BOULEVARD
978, boul. de Sébastien
et boul. St-Charles

VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
26, chemin Dufferin

JOYEUSE
SAUBERS BOULEVARD
1055, boul. Taschereau

LE
REPAS
À \$2

Une très bonne
raison pour
venir manger
chez... **Woolco**

***\$82.59**
x 12 mois

12 MOIS SANS INTÉRÊT

SUR TOUTES LES HORLOGES
VENTE RAPIDE

LE ROI GEORGES

- solide chef-d'œuvre en chêne offert avec le réputé mouvement Hermle.
- triple carillon, cadran lumineux entraîné par câbles
- pendule Lyre en laiton massif, verre biseauté et vitres de côté 23" x 13" x 78 1/2"

Prix **\$1,299.00**

Taxe 9% **\$116.91**

TOTAL **\$1,415.91**

30% d'escompte **\$424.91**

BALANCE **\$991.00**

Intérêt 12 mois **\$139.88**

BALANCE **\$991.00**

\$82.59 x 12 mois

LES PLUS BAS PRIX AU QUÉBEC

HORLOGES GRAND-PÈRE
LAVERENDRY

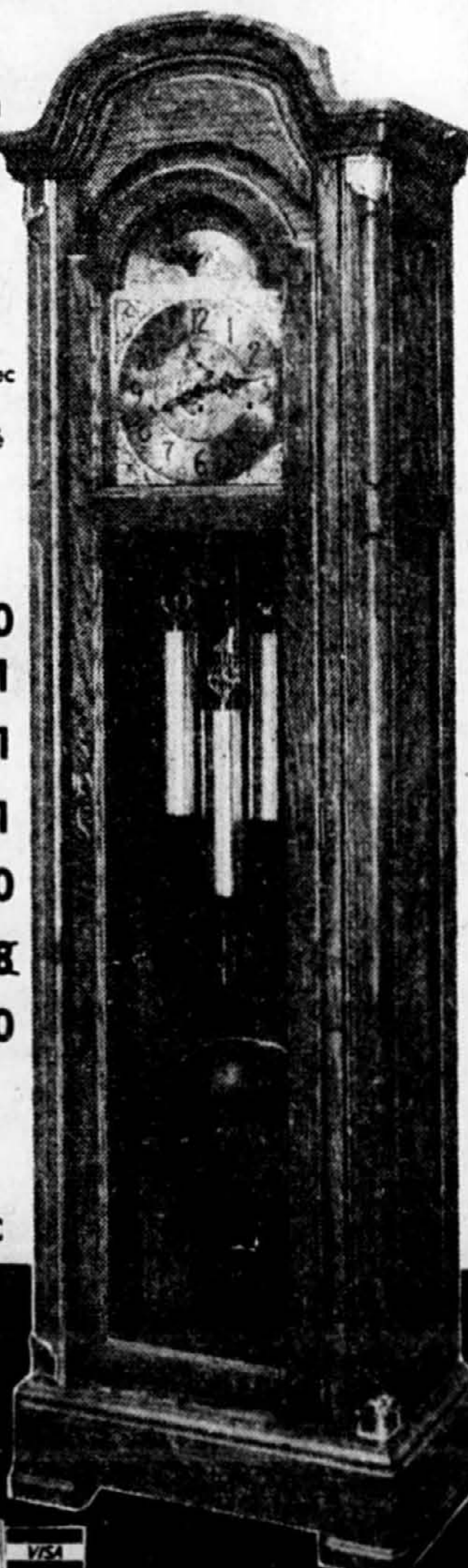
Maintenant 3 succursales

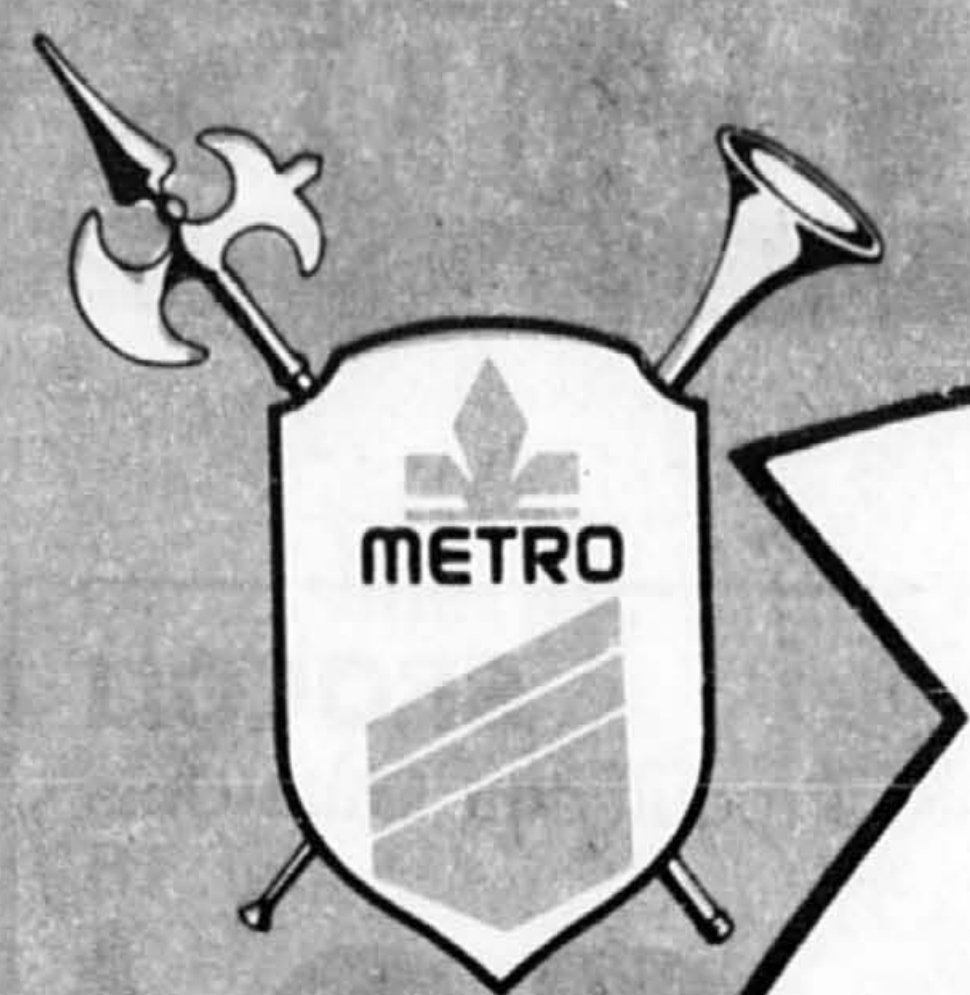
6872, rue
JEAN-TALON EST
259-3901

LE BAZAR
SHOPPING CENTRE
3704, ch. Côte Vertu
série 62, micro-ondes Transcanadienne
334-1845

GREENFIELD PARK
295, boul. Taschereau
672-4493

LE BAZAR
SHOPPING CENTRE
3704, ch. Côte Vertu
série 62, micro-ondes Transcanadienne
334-1845





Et ça continue avec plus de 100 PRIX-TROPHÉES!

Des rabais en vigueur jour après jour
semaine après semaine



PRODUITS COMESTIBLES	PRODUITS COMESTIBLES	PRODUITS COMESTIBLES	PRODUITS SURGELES	PRODUITS NON-COMESTIBLES
CORNICHONS À L'ANETH ENTIERS METRO bocal 1 Litre 1,49	JUS CLAMATO MOTT'S CLAMATO cont 1 Litre 1,79	SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP KRAFT bocal 1 Litre 2,79	GOBERGE BLUE WATER surgelé flûtes, fritures paquet 227 g 1,29	DÉTERGENT LIQUIDE SWAN cont 1 Litre 1,79
JUS DE TOMATES LIBBY'S Canada de fantaisie, bte 1,56 Litre 1,07	BETTERAVES MARINÉES HABITANT bocal 750 mL 1,89	MARGARINE MOLLE PARKAY cont max 454 g 1,09	FILETS DE GOBERGE HIGH LINER surgelés bte 454 g 2,19	EAU DE JAVEL LAVO cont 3,6 Litres 1,19
CRISTAUX DE SAVEUR QUECH saveurs variées, cont 640 g 2,49	SAUCE AUX TOMATES METRO bte 398 mL 61¢	«VELVEETA» KRAFT paquet 500 g 3,19	TARTE AUX POMMES CUITE surgelées SARA LEE bte 624 g 1,99	NETTOYEUR LIQUIDE M. NET cont 1,5 Litre 3,59
JUS DE PRUNEAUX NECTAR DEL MONTE cont 682 mL 1,47	SOUPE HEINZ champignons, tomates légumes, pois, poulet et nouilles, poulet et riz, tomates, bte zip top 227 mL 37¢	POIS VERTS ASSORTIS METRO Canada de choix, bte 284 mL 45¢	POMMES DE TERRE FRITES VALLEY FARMS surgelées sac 1 kg 59¢	PAPIER HYGIÉNIQUE DUVET blanc, bleu, champagne, jaune, rose, paquet 4 rouleaux 1,69
BOISSON METRO saveur de raisin, orange, fraise, paquet 3/200 mL 99¢	PÂTES ALIMENTAIRES GATTUSO macaroni coupé, rotini, spaghetti, spaghettini, paquet 1 kg 1,19	SAUCE AUX POMMES METRO cont 796 mL 1,29	GÂTEAU SUPRÊME McCAIN marbré, chocolat, surgelé bte 500 g 1,19	SACS À ORDURES GLAD Junior pour l'intérieur, paquet 10 85¢
POIS CHICHES BRAVO cont 540 mL 79¢	LASAGNE CHEF BOY-AR-DEE bte 600 g 2,49	KETCHUP AUX TOMATES METRO bouteille 750 mL 1,89	JUS DE POMMES CONCENTRÉ ROUGE MONT surgelé cont 355 mL 99¢	POUDRE LAVE-VAISSELLE METRO bte 1,8 kg 4,39
LÉGUMES METRO haricots coupés — verts ou jaunes, 540 mL mais à grains entiers, 341 mL Canada de fantaisie ou choix 59¢	DÎNER AU BOEUF FRICOT bte 198 g 1,49	MÉLANGE À SOUPE METRO poulet et nouilles, paquet 2 env 56¢	PÂTES ASSORTIS YORK bte 227 g surgelés 79¢	MOUCHOIRS DE PAPIER WHITE SWAN blancs, jaunes, beiges, bte 200 f 99¢
BETTERAVES TRANCHEES METRO Canada de choix, bte 540 mL 53¢	RIZ CONVERTED UNCLE BEN'S paquet 900 g 2,39	TOMATES METRO Canada de choix, bte 540 mL 79¢	JUS DE RAISIN CONCENTRÉ SUNPAC cont 355 mL surgelé 1,19	SERVIETTES DE TABLE HI-DRI paquet 120 1,49
CAROTTES TRANCHEES METRO Canada de choix, bte 540 mL 53¢	MÉLANGE À GÂTEAU YOGOURT MONARCH fraise, pêche, vanille, paquet 340 g 99¢	THÉ EN SACHETS METRO paquet 100 orange 1,69	CROÛTES À TARTES 3 x 9 surgelées GRANDMA MARTIN bte 454 g 1,89	ESSUIE-TOUT DE PAPIER METRO blanc, beige, jaune, paquet 2 rouleaux 1,19
MACÉDOINE IDÉAL Canada de choix, bte 540 mL 69¢	MÉLANGE À GÂTEAU «DES ANGES» DUNCAN HINES blanc, paquet 410 g 1,89	THON BLANC ENTIER METRO bte 198 g 1,89	PÂTE À PÂTES IMPERIAUX surgelée WONG WING bte 454 g 1,19	PAPIER D'ALUMINIUM METRO rouleau 12" x 25' 1,19
CHAMPIGNONS ENTIERS JADE Canada de choix, bte 284 mL 89¢	BICARBONATE DE SOUDE COW BRAND bte 500 g 67¢	PÊCHES EN MOITIÉS OU TRANCHEES, SALADE DE FRUITS, POIRES BARTLETT EN MOITIÉS DEL MONTE Canada de fantaisie, bte 796 mL 1,35	JUS D'ORANGE PIC-NIC surgelé 341 mL 75¢	SACS À SANDWICHES METRO paquet 100 71¢
HARICOTS BRAVO fèves rouges ou blanches, bte 540 mL 79¢	CERISES ROUGES AU MARASQUIN CORONATION bocal 250 mL 1,99	TOUT USAGE FARINE FIVE ROSES sac 3,5 kg 3,69	PRODUITS NON-COMESTIBLES	PURIFICATEUR D'AIR FLORIENT arômes variés, cont 175 g 99¢
HARICOTS ROMAINS BRAVO bte 540 mL 79¢	RAISINS SECS AUSTRALIENS SULTANA WASCOS paquet 750 g 2,19	RIZ INSTANTANÉ DAIRY assortis, paquet 350 g 89¢	NOURRITURE POUR CHIENS KIBBLE METRO paquet 8 kg 5,79	SHAMPOOING POUR BÉBÉS JOHNSON cont 350 mL 2,99
LENTILLES BRAVO bte 540 mL 79¢	PRUNEAUX SECS MOYENS DEL MONTE paquet 375 g 1,09	FROMAGE Kraft Mozzarella, Brick, paquet 454 g 3,37	NOURRITURE POUR CHIENS METRO foie, boeuf, poulet, bte 708 g 59¢	PANSEMENTS ADHÉSIFS METRO paquet 100 1,89
TOMATES ÉTUVÉES DEL MONTE Canada de fantaisie, bte 398 mL 77¢	GARNITURE À DESSERTS LUCKY WHIP paquet 95 g 79¢	CÉRÉALE «SPECIAL K» KELLOGG'S bte 475 g 2,29	NOURRITURE POUR CHATS METRO boeuf, poulet et foie, poulet, fruits de mer bte 170 g 35¢	BOULES DE COTON ABSORBANT METRO paquet 300 1,09
FÈVES AU LARD METRO bte 540 mL 69¢	POUDRE POUR GELÉE METRO saveurs variées, paquet 170 g 59¢	CRAQUELINS CROUSTINES bte 125 g 59¢	SAVON DE BEAUTÉ METRO bte 6 pains 1,39	RINCE-BOUCHE CEPACOL cont 500 mL saveur régulière ou menthe 2,69
MINI RAVIOLI RAVIOLI BOEUF CHEF BOY-AR-DEE bte 850 g 1,99	POUDING DEL MONTE beurre, chocolat, fudge, vanille, paquet 4/142 g 1,89	MARGARINE VÉGÉTALE DURE CRÉ NEX (Disponible au Québec seulement) paquet 454 g 79¢	POUDRE À RÉCURER METRO bte 600 g 75¢	ÉPONGE ROBERT chacune 99¢
PAIN DE VIANDE PREM bte 340 g 1,69	COLORANT À CAFÉ COFFEE MATE bocal 500 g 2,59	CONFITURE PURE LAURA SECORD fraises, framboises, bocal 500 mL 2,69	ACRYLIQUE POUR PLANCHERS FUTURE cont 750 mL 3,99	
FLOCONS DE PORC CORDON BLEU bte 184 g 1,49	EAU DE SOURCE GAZÉIFIÉE NATURELLE PERRIER bouteilles 695 mL 87¢	JUS DEL MONTE orange, pamplemousse, ananas, pommes, paquet 3/250 mL 1,29	ASSOUPLISSEUR DE TISSUS DOWNY cont 3 Litres 4,59	
JAMBON PICNIC MAPLE LEAF bte 454 g 3,59	GUIMAUVES MAXI-MALLOWS KRAFT paquet 500 g 1,29	CAFÉ INSTANTANÉ 100% PUR HILLS BROS bocal 283 g 4,99	NETTOYEUR POUR VITRES METRO format recharge 1,5 Litre 1,29	
SAUMON ROSE GOLD SEAL bte 220 g 1,57	ARACHIDES EN ÉCALES METRO paquet 350 g 1,09	FROMAGE SCHNEIDERS 16 ou 24 tranches, paquet 500 g 2,99	DÉTERGENT POUR LA LESSIVE WISK cont 2 Litres 4,99	
SARDINES DANS SAUCE TOMATE BRUNSWICK bte 100 g 49¢	SIROP D'ÉRABLE PUR, CLAIR CITADELLE cont 375 mL 2,49		NETTOYEUR TOUT USAGE METRO cont 1 Litre 1,39	
PETITES CREVETTES NEW ORLEANS bte 115 g 2,79	TARTINADE DE BEURRE DE CARAMEL METRO cont 400 g 89¢		NETTOYEUR À VITRES WIDEX format avec gachette 600 mL 1,69	
PÂTE DE TOMATES METRO bte 156 mL 49¢	GELÉE DE POMMES ONA cont 250 mL 79¢			
MOÛTARDE PRÉPARÉE FRENCH'S bocal 500 mL 99¢				
FROMAGE À TARTINER FONDU LACTANTIA CHED'ART cont 500 g 2,99				



PRIX-TROPHÉES

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 2 avril au samedi 28 avril 1984 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands.



METRO

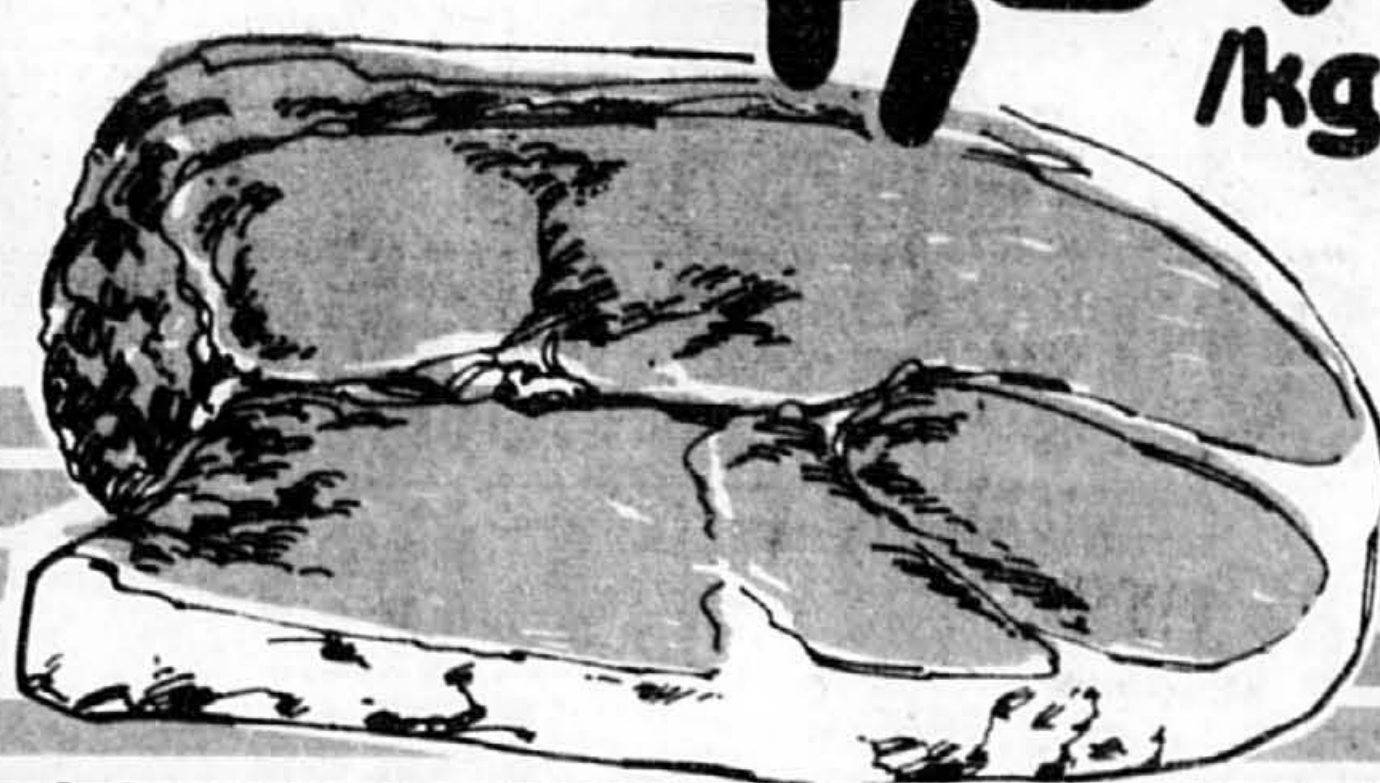
Et ça continue
avec plus de
100
PRIX-TROPHÉES!
Des rabais en vigueur jour après jour,
semaine après semaine.



AU ROYAUME DES

***BIFTECK DE RONDE DÉOSSÉ**
tranche entière
OU ROSBIF
D'EXTÉRIEUR
DE CROUPE
DÉOSSÉ

1,88 /lb
4,14 /kg



BROCOLI

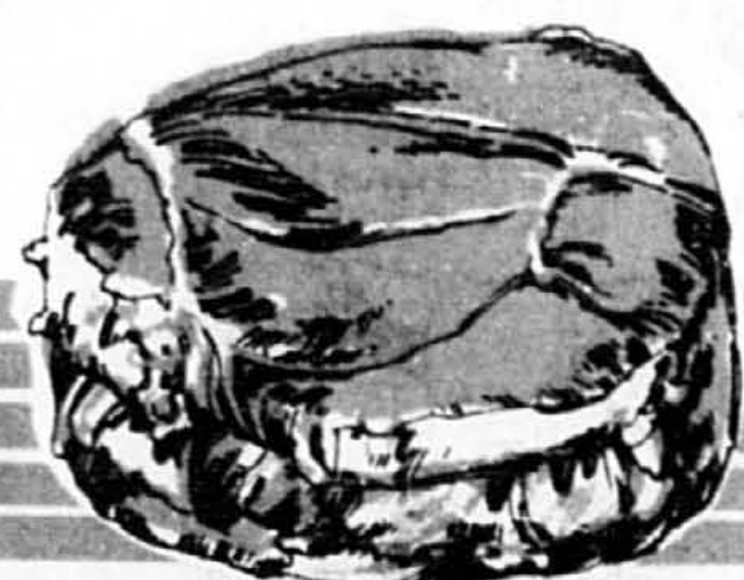
Produit des États-Unis
gr. 18

69¢ ch.



***BIFTECK OU**
ROSBIF DE
POINTE DE
SURLONGE

3,08 /lb
6,79 /kg



***BIFTECK DE**
SURLONGE
tranche entière

3,08 /lb
6,79 /kg



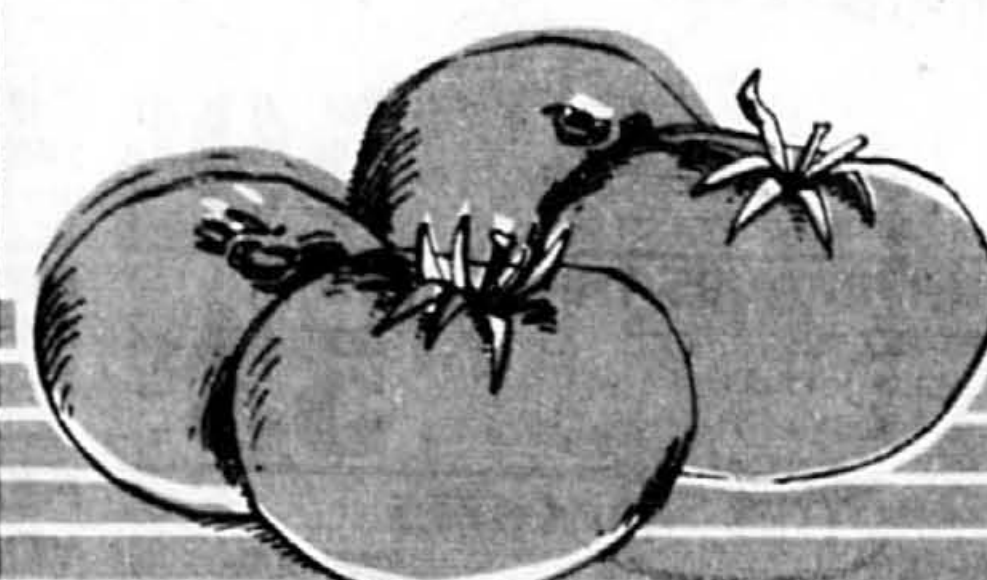
***BIFTECK**
D'ALOYAU
OU CÔTE
D'ALOYAU
bout enlevé

3,98 /lb
8,77 /kg



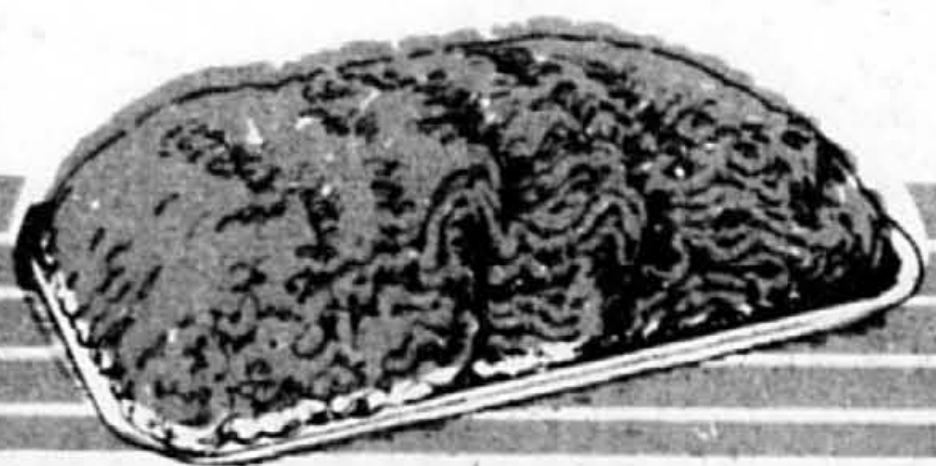
TOMATES
ROSES DE
SERRE
Produit de
l'Ontario
Canada no 1

1,27 /lb
2,80 /kg



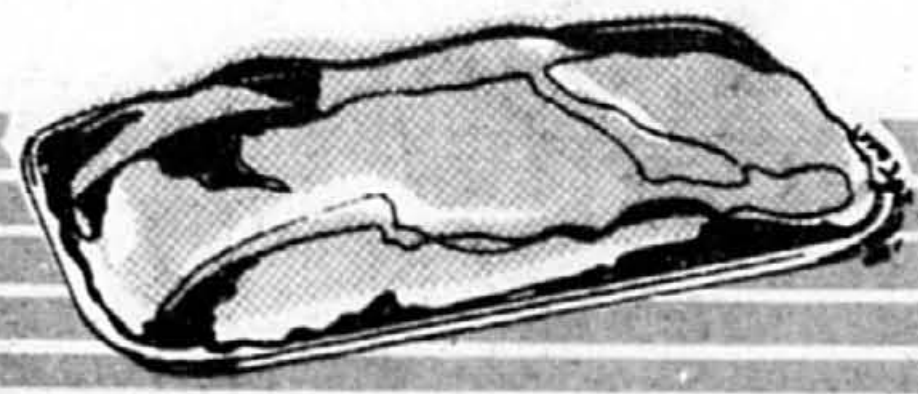
BOEUF
HACHÉ
MAIGRE

2,28 /lb
5,03 /kg



FOIE DE
BOUVILLON
en tranche pelé,
déveiné, importé
des E.U., emballé
sous vide, surgelé

1,08 /lb
2,38 /kg



SOC DE
PORC
ROULÉ
MÉTRO
fumé

2,29 /lb
5,05 /kg



MANGUE
Produit des
États-Unis
gr. 12

99¢ ch.



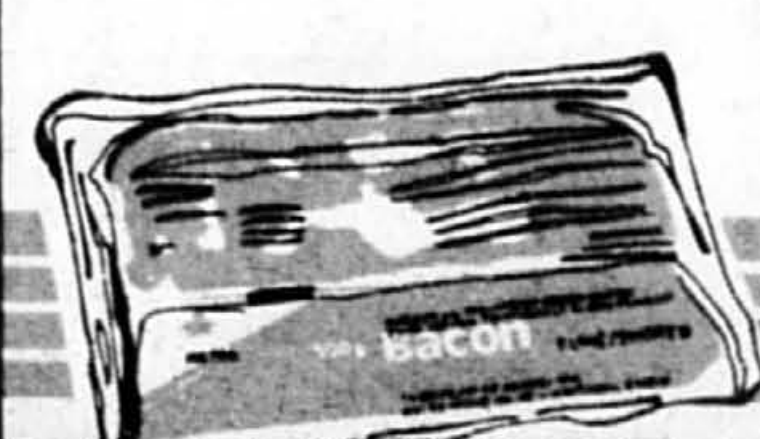
BOLOGNE
ORDINAIRE
OU CIRÉ
MÉRITÉ
morceau 1 kg et
plus

98¢ /lb
2,16 /kg



BACON
SANS
COUENNE
MÉTRO
tranché 500 g

1,89



JUS
D'ORANGE
CONCENTRÉ
McCAIN
surgelé
cont. 355 mL

99¢



GÂTEAU
DEEP'N
DELICIOUS
McCAIN
surgelés
saveurs variées
bte 510 ou 538 g

1,98



ORANGES
JAFFA
Importées d'Israël
gr. 125

1,28 douz.



JAMBON
CUIT ULTRA
MAIGRE
MÉRITÉ
(tranché selon
vos besoins)

2,35 /lb
5,18 /kg



Festival
du saumon

DARNES DE
SAUMON
COHOE
surgelées
emballées sous
vide

5,25 /lb
11,57 /kg



BÂTONNETS
DE POISSON
BLUE WATER
surgelés
aiglefin,
bte 250 g
morue, bte 250 g
goberge
bte 350 g

1,79



LÉGUMES DE
FANTAISIE
McCAIN
surgelés
tiges de brocoli,
chou-fleur
bte 300 g

98¢



****CHAMPIGNONS**
BLANCS
Produit du
Canada

1,39 chop.



*Coupe provenant de boeuf Canada Catégorie "A"

**La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

*On connaît
not' monde.*



BOUFFE-PRIX



JUS DE POMMES

MÉTRO
Canada de choix,
bte 1,36 Litre



88¢

«SINGLES»

KRAFT
préparation de
fromage fondu,
24 tranches
paquet 500 g



2,57

JUS DE LÉGUMES

E.D. SMITH

Garden Cocktail,
Cocktail tomates & palourdes
cont. 796 mL



87¢

SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP

KRAFT
bocal 500 mL



1,27

CRAQUELINS RITZ CHRISTIE

bte 250 g



99¢

MACÉDOINE HARICOTS COUPÉS

verts, jaunes,
MAIS EN CRÈME
MÉTRO
Canada de choix,
bte 284 mL



3/1,00

TOMATES SUCCES

Canada de choix,
bte 796 mL



67¢

PÂTES ALIMENTAIRES LANCIA

macaroni coupé,
spaghetti,
spaghettini,
linguine, rigatoni,
paquet 900 g



99¢

JUS McCAIN

orange, pomme,
saveurs variées,
carton 3/250 mL



97¢

DÉTERSIF EN POUDRE ABC

bte 6 Litres



2,77

PÂTE DENTIFRICE AQUA FRESH

sav. ordinaire,
menthe, tube boni
150 mL



1,29

MARGARINE MOLLE PARKAY

cont. 1,36 kg
(disponible au
Québec
seulement)



2,99

MARGARINE DURE BLUE BONNET

paquet 1,36 kg
(disponible au
Québec
seulement)



2,29

BEURRE D'ARACHIDES EXTRA

crèmeux,
cont. 500 g



1,47

RAISINS SECS ÉPÉPINÉS SUN MAID

750 g



3,29

POUDRE POUR GELÉE JELL-O

sav. variées,
paquet 85 g



3/1,00

25¢ Sur présentation de ce coupon de 25¢ et à l'achat d'un contenant de 1,36 kg de MARGARINE MOLLE PARKAY annoncé à 2,99\$ vous obtiendrez **25¢ de rabais**

Ce coupon est valable chez votre maître épicer Metro du 2 au 7 avril 1984. Un coupon par achat.

Au détaillant — pour remboursement faites parvenir vos coupons à:
METRO LIMITED
C.P. 5000
St-Jean, Nouveau Brunswick E2L 4L3

Kraft vous remboursera 25¢ plus les frais de manutention

33860564

50¢ Sur présentation de ce coupon de 50¢ et à l'achat d'un paquet de MARGARINE DURE BLUE BONNET, 1,36 kg annoncé à 2,29\$ vous obtiendrez **50¢ de rabais**

Ce coupon est valable chez votre maître épicer Metro du 2 au 7 avril 1984. Un coupon par achat.

Au détaillant — pour remboursement faites parvenir vos coupons à:
METRO LIMITED
C.P. 5000
St-Jean, Nouveau Brunswick E2L 4L3

Kraft vous remboursera 50¢ plus les frais de manutention

34319054

JUS NECTAR DE PRUNEAUX SUN SWEET

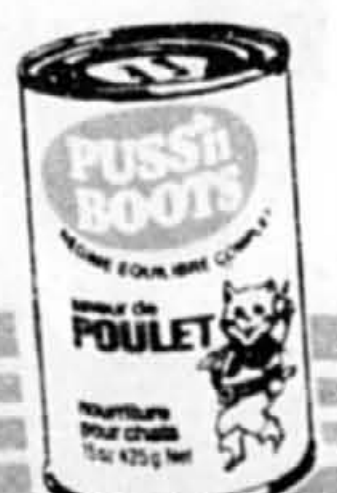
959 mL



1,69

NOURRITURE POUR CHATS PUSS N BOOTS

sav. variées
425 g



2/1,00

LITIÈRE SANITAIRE KITTY LITTER

4 kg



2,49

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Metro participants du lundi 2 avril au samedi 7 avril 1984 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



METRO



La crème des fromages



BISCUITS

SODA

DAVID

Salés ou non salés,
paquet 450 g

89¢

FROMAGE

BRIE

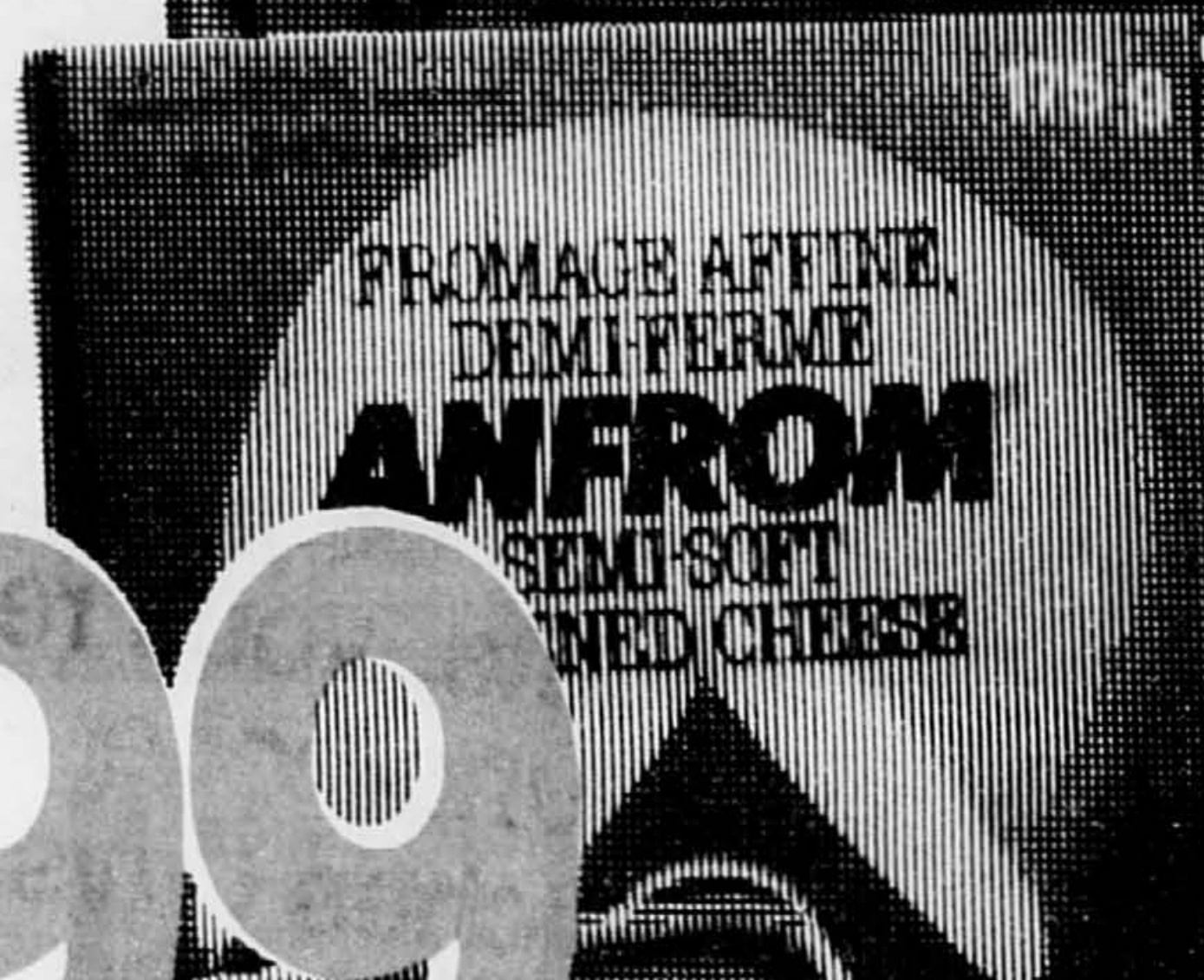
étiquette verte,
paquet 150 g

1,99



FROMAGE
ANFROM —
ST-PAULIN
paquet 175 g

2,39



FROMAGE AFFINÉ, DEMI-FERME
St-Paulin
SEMI-SOFT RIPENED CHEESE



FROMAGE
MINI-BONBEL
paquet 110 g

1,99

1,39

FROMAGE

CAMEMBERT CORNEVILLE

paquet 200 g

GOUDA VAN DYKE

paquet 250 g

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro participants du lundi 2 avril au samedi 7 avril 1984 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



METRO

EN BRIEF

Bambin de 4 ans retrouvé mort

Des policiers de l'unité de Papineauville de la Sûreté du Québec, assistés de citoyens de la région de Saint-Rémi-d'Amherst, municipalité située à 130 km au nord-est de Hull, ont retrouvé hier le corps d'un bébé de 4 ans qui était disparu de sa demeure depuis lundi. L'enfant se serait noyé en tombant dans un ruisseau gonflé par le dégel. Le corps a été retrouvé à un kilomètre et demi environ au sud de l'endroit où l'on pense que l'enfant a fait cette chute fatale.

Appuis à la journaliste Carole Beaulieu du Messager de Verdun

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a demandé au propriétaire du Messager de Verdun de reprendre à son emploi sa rédactrice en chef, Carole Beaulieu, congédiée pour « tenue vestimentaire inconvenante ». Dans une lettre adressée à M. Henri Duhamel, le président de la FPJQ, Jean Pelletier, affirme que la raison invoquée ne peut justifier un geste aussi radical, surtout qu'aucune critique n'a été formulée, en trois ans, quant à la qualité du travail professionnel de Mme Beaulieu. M. Pelletier exprime par ailleurs ses craintes que le geste du Messager de Verdun n'ouvre la voie à un arbitraire inacceptable dans une entreprise de presse dont la fonction première est d'assurer la liberté d'expression et le droit du public à une information honnête, complète et de qualité.

Circulation détournée

La circulation a été détournée pendant près de deux heures, hier après-midi, dans le secteur des rues Henri-Bourassa et Langelier, à Montréal-Nord, à la suite du bris d'une conduite de gaz naturel par une excavatrice utilisée à des travaux de construction. La police ont établi un périmètre de sécurité, pour permettre le remplacement de la conduite brisée. On souligne qu'en dépit d'une légère fuite, aucune évacuation n'a été jugée nécessaire. La situation est redevenue normale vers 17 heures.

Canadien arrêté pour contrebande de matériel de haute technologie

Un Canadien résidant aux États-Unis a été arrêté pour avoir participé à un réseau international de contrebande de matériel de haute technologie qui exportait des ordinateurs vers l'Allemagne de l'Est et l'Union soviétique. Il s'agit de Leslie Klein, 36 ans, originaire de Tchécoslovaquie, qui est accusé, avec six autres personnes et cinq entreprises, d'avoir enfreint les lois américaines sur l'exportation pour avoir livré des ordinateurs à un pays « vers lequel les exportations sont contrôlées pour raisons de sécurité nationale ou de politique étrangère ». Les contrevenants sont passibles d'une peine de dix ans de prison et d'une amende de \$50 000.

Nous sommes 467000000

La population mondiale s'est accrue au cours des dix dernières années de 770 millions d'habitants et atteint aujourd'hui 4,67 milliards de personnes, mais le taux d'accroissement a diminué et continuera de le faire. Dans son rapport à la Conférence nationale sur la population, le secrétaire général des Nations-Unies, Javier Perez de Cuellar, précise que des mesures sévères mais apparemment efficaces prises en Chine ont contribué pour une bonne part à réduire le taux d'accroissement de 2,1 pour cent il y a dix ans à 1,7 pour cent aujourd'hui.

La discrimination coûte cher à une compagnie ferroviaire

Le plus important règlement de droits civils jamais obtenu dans l'histoire des États-Unis, prévoyant le paiement de \$60,5 millions à des milliers de Noirs qui avaient poursuivi le Burlington Northern Railroad pour discrimination, vient d'être approuvé par un juge fédéral. Le juge George Leighton, du district de Chicago, a signé une ordonnance autorisant l'exécution de ce règlement hors-cours, conclu l'automne dernier entre les avocats des deux parties. La poursuite, enregistrée en 1978, accusait la société de chemin de fer de faire preuve de discrimination dans l'embauche, la formation et la promotion des noirs.

Revue érotiques près du corps

Le tribunal juvénile d'Ottawa a appris hier que des revues érotiques avaient été découvertes non loin du corps d'un jeune garçon de 13 ans trouvé noyé, en octobre dernier, dans un petit ruisseau de Nepean, en Ontario, un lacet autour du cou. Le sergent Brian McGarvey, de la police de Nepean, a rendu ce témoignage lors de la première journée du procès d'un adolescent de 14 ans accusé de ce meurtre, commis le soir de l'Halloween. Il a précisé que le pantalon de la victime avait été ouvert et que son sous-vêtement avait été abaissé. Un sac à provisions contenant quatre magazines — *Penthouse Letters*, *Club*, *Best of Club* et *Penthouse* — a été trouvé à une trentaine de mètres du corps.

Steve Fonyo se porte bien

Steve Fonyo, le jeune coureur unijambiste qui compte traverser le Canada à pied afin d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer, a déclaré hier qu'il se sentait bien et que le temps était beau, même s'il souffre d'une ampoule au pied droit et de douleurs à sa jambe. Le jeune homme de 18 ans, originaire de Vernon, en Colombie-Britannique, a dû se faire amputer la jambe gauche au-dessus du genou, il y a six ans, à cause d'un cancer. Il a entrepris sa longue marche, samedi dernier, en vue de parcourir la distance de 7 175 kilomètres qui sépare l'Atlantique du Pacifique.

APRÈS UN SIÈGE DE 26 HEURES

Les handicapés, partie remise

La centaine d'handicapés qui se sont barricadés pendant plus de 24 heures dans l'édifice du ministère des Affaires sociales, à Montréal, ont levé leur siège, hier, au début de l'après-midi, devant le risque d'essuyer des poursuites pour entrave à la justice en raison de la paralysie du Tribunal de la jeunesse occasionnée par leur occupation. Mais ils ont évacué les lieux en promettant de batailler de plus belle pour obtenir le financement de services à domicile adéquats. Partie remise, donc.

NICOLE BEAUCHAMP

« Nous ne capitulons pas. Nous mettons fin à notre occupation parce que, le ministre Camille Laurin n'étant pas en mesure de nous apporter une réponse, cela ne vaut pas la peine de nous exposer à des poursuites judiciaires. Nous allons porter nos revendications à l'échelle de la province, quitte à répéter une action aussi spectaculaire », déclarait, hier, Gilles Bourgault, porte-parole de la Coalition des organismes de promotion de la région de Montréal.

Celle-ci regroupe une vingtaine d'organismes sans but lucratif (par ex. l'Institut de réadaptation de Montréal, l'Association de la paralysie cérébrale, le Centre de réadaptation Lucie-Bruno, etc.) voués aux intérêts des personnes handicapées. Depuis plusieurs années, surtout depuis deux ans, la Coalition se débat pour que les belles politiques sur l'intégration des personnes handicapées se con-



Aux grands maux les grands remèdes! Une centaine d'handicapés, pour la plupart rivaux à leur fauteuil roulant, ont mis fin par la force des circonstances à leur occupation des bureaux du ministère des Affaires sociales. Leur siège aura duré 26 heures.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

crétissent en leur procurant des services à domicile.

Si les discours se multiplient pour reconnaître le droit de vivre comme tout le monde à cette catégorie de citoyens, par contre les budgets du ministère des Affaires sociales affectés au maintien à domicile leur laissent la portion congrue. En mars 83, à la lumière d'une étude approfondie des besoins des handicapés physiques nécessitant une aide intensive et à long terme, le Con-

seil régional de la santé et des services sociaux du Montréal-Métropolitain réitérait au MAS sa demande d'injecter \$1,8 million dans le développement des services à domicile. Pour l'année 83-84, le Conseil disposait d'une somme dérisoire de \$334 000. Manifestations et pressions des handicapés ont cependant forcé le MAS à débloquer un budget non renouvelable de \$325 000 maintenant presque épuisé.

« Depuis deux ans, nous attendons que le gouvernement du Québec verse ce montant de \$1,8 million. Cette année, nous ne reculerons pas. Une centaine d'handicapés reçoivent les soins et services requis à domicile. Mais environ 140 autres pâtissent en institution au lieu de vivre dans un foyer normal, restent à la remorque de leur famille et amis, ou se payent des services en flambant quasiment leur salaire », d'ajouter Gilles Bourgault.

La rencontre des manifestants — des hommes et des femmes de tous âges pour la plupart rivaux à un fauteuil roulant — avec le ministre Laurin, à la fin de la journée, avant-hier, a plutôt échaudé les protestataires. Le ministre Laurin leur a confirmé l'affectation aux soins à domicile de crédits supplémentaires de \$1,8 million en 1984-85, mais à la grandeur du Québec. « On sait que la revendication de la Coalition vise à accaparer cette somme pour les handicapés de la seule région de Montréal. En toute justice, le ministre se doit au contraire de travailler dans l'intérêt des personnes handicapées qui habitent dans toutes les régions du Québec », faisait savoir le Dr Camille Laurin, dans un communiqué.

« C'est \$5 millions qu'il faudrait à l'échelle du Québec, de rétrograder Gilles Bourgault. Le ministre Laurin insinue que nos réclamations se font au détriment des autres régions; alors, nous allons nous démenner pour susciter une concertation provinciale de tous les handicapés ».

Une offre irrésistible!

couches gratuites



Pour chaque \$20^t dépensés au rayon des vêtements d'enfants, vous recevez gratis une boîte de couches Luvs.

trois la taxe de vente
TROIS GRANDEURS AU CHOIX



Vos petits porteront aussi des vêtements de marque. De nouveaux-nés à 6X

* EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 AVRIL 1984 *



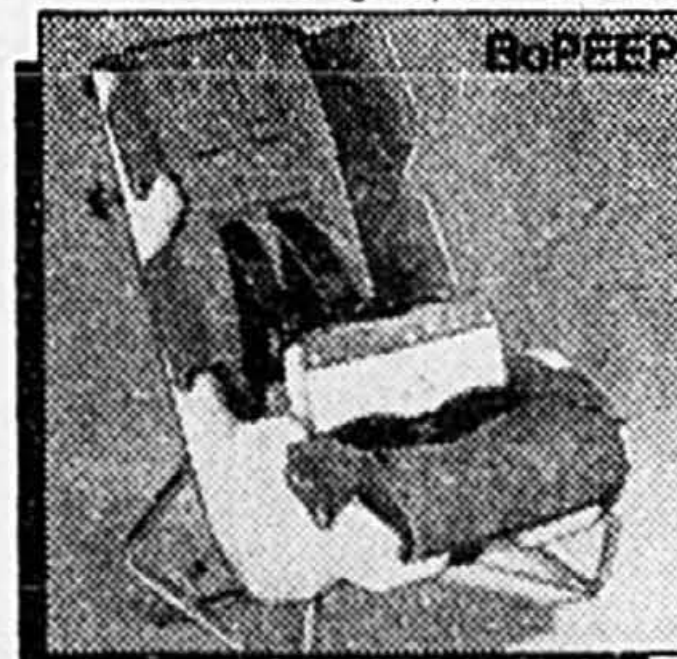
RABAIS 15.00
Landau 3-en-1
COUR. 148.99 131.99



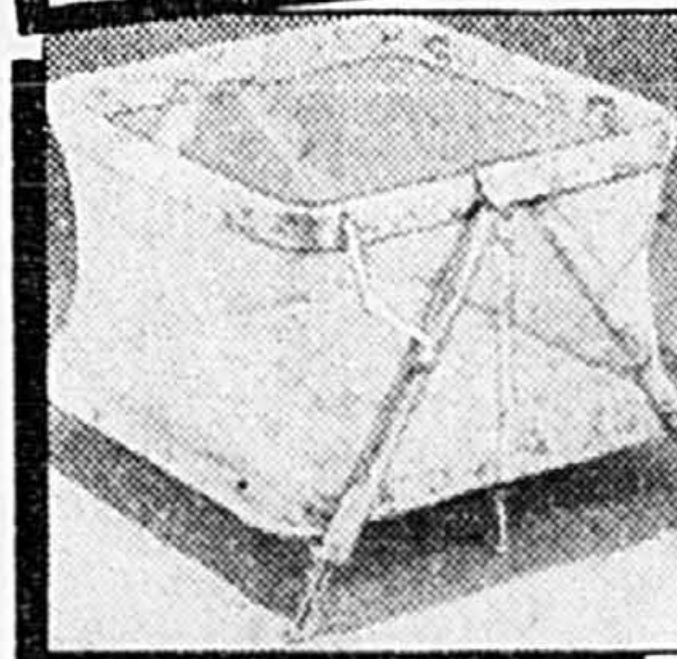
BONNE AFFAIRE
Aristocrat à pare-soleil
Siège 3 pos. 59.99



RABAIS 5.00
Poussette à support dorsal
COUR. 29.99 24.99



RABAIS 6.00
Hi-Rider XL 4 positions
COUR. 65.88 59.88



RABAIS 5.00
Parc 36 x 36" rembourré
COUR. 55.99 50.99



RABAIS 10.00
Lit d'enfant, Jenny Lind
COUR. 69.99 59.99



CONCOURS
ÉPÉE MAGIQUE
DES MAÎTRES
DE L'UNIVERS
Détails aux magasins



AUBAINES POUR BÉBÉ
COUR. 3.49
Poudre pour bébé 400g. 2.49
COUR. 4.49
Lotion pour bébé 400mL. 3.49
COUR. 6.99
Shampooing 850mL. 5.99
SAC À COUCHES EN TOILE
Pour articles de bébé
COUR. 4.99 3.99



RABAIS 2.00
Siège à accrocher pour bébé.
COUR. 14.99 12.99



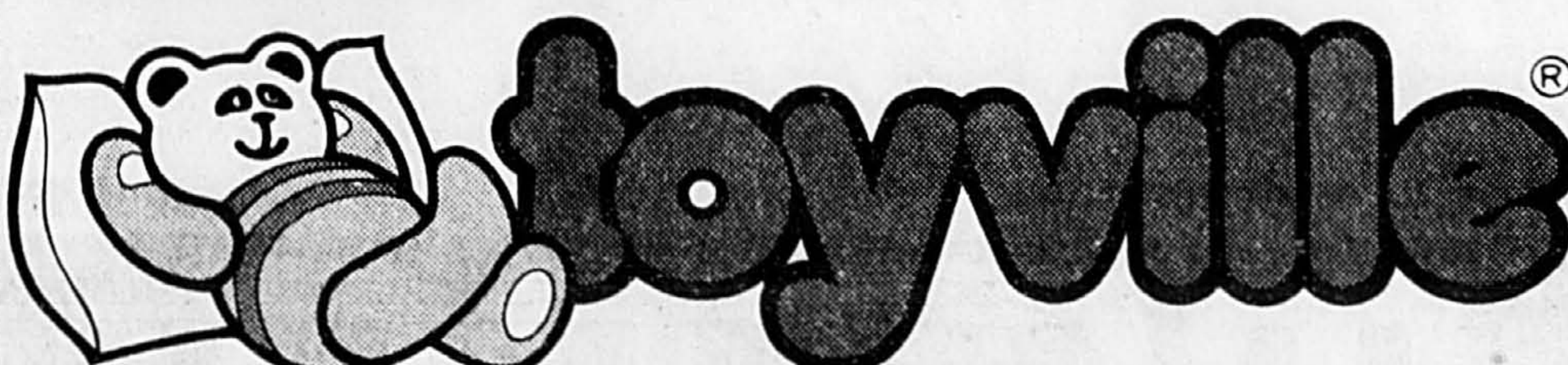
RABAIS 2.00
Siège sécuritaire.
COUR. 19.99 17.99

la Baie

Dès maintenant!
\$4 MILLIONS
DE FOURRURES
à prix de fin de saison!

Dès aujourd'hui et jusqu'au 7 avril, vous pouvez vous procurer la fourrure de vos rêves à un prix de 20% à 50% inférieur à ce que vous auriez pu payer plus tôt dans la saison! Et quel choix! Vison, swakara, raton laveur, renard bleu, lynx, loutre... et beaucoup d'autres! Hâtez-vous d'en profiter!

Fourrures, rayon 152.
Centre-ville Montréal seulement.



TOUS, TOUS LES JOUETS DE MES RÊVES

1555, boul. Le Corbusier, 4625, boul. Jean-Talon est., 345, boul. Taschereau, Greenfield, 3399, boul. des Sources, 2700, boul. Laurier, Laval, P.Q. St-Leonard, P.Q. Park Centre, Longueuil, P.Q. Dollard-des-Ormeaux, P.Q. Ste Foy, Québec



POLITIQUE DES PRIX
NOUS NOUS
ENGAGEONS
À VOUS DONNER
SATISFACTION

Le prix de nos spéciaux est garanti être plus bas qu'ailleurs. Si dans les 7 jours, le même article est annoncé moins cher ailleurs, apportez-nous votre preuve d'achat de Toyville et l'annonce du concurrent. Nous nous ferons un plaisir de vous rembourser la différence.

Le Québec déroule le tapis rouge pour la télé japonaise

La présence au Canada d'une équipe de télévision japonaise qui a un auditoire de 10 millions de personnes n'est pas à dédaigner, surtout si elle a l'intention de tourner des reportages touristiques. Aussi les autorités gouvernementales et les transporteurs aériens canadiens ont-ils déployé toutes leurs ressources pour lui réserver un accueil chaleureux.

ANDRÉ NOËL

Six membres du réseau japonais NTV sont arrivés à Montréal lundi soir pour tourner 15 courts reportages de cinq minutes chacun sur diverses attractions du Québec et de l'Ontario. Les émissions seront diffusées au programme matinal *Zoom in ASA*, l'équivalent de l'émission américaine *Good Morning America*.

Les Japonais sont friands de télévision, peut-être plus encore que les Nord-Américains. Dès le réveil, ils tournent le bouton du petit écran, non seulement pour avoir les dernières nouvelles et

prendre connaissance des prévisions de la météo, mais aussi pour nourrir leur insatiable curiosité, a expliqué le coordonnateur de l'équipe, Tusguo Saotome.

Selon lui, les 32 réseaux de télévision se livrent une concurrence acharnée pour avoir les plus hautes cotes d'écoute. Or, a-t-il fait valoir, comme les émissions qui ont le plus de succès sont souvent celles qui portent sur l'étranger, des reportages inédits sur l'Est du Canada pourraient bien servir NTV.

Partie de sucre

Au Québec, les responsables gouvernementaux du Tourisme organiseront pour les Nippons une partie de sucre dans l'Outaouais, les feront assister à une partie de ballon-balai, les trimballeront en calèche dans le Vieux-Montréal et dans le Vieux-Québec et tenteront de leur faire visiter une ferme dans Charlevoix.

Le ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme leur a offert une camion-

nette et une allocation journalière. La Communauté urbaine de Québec leur fera visiter la Vieille Capitale à ses frais. Quebecair les transporte gratuitement dans la province et le Canadien Pacifique les fait dormir dans les meilleures chambres de ses hôtels.

Cette impressionnante générosité n'est pas tout à fait gratuite. Quand ils viennent au Canada, les Japonais ont souvent la mauvaise habitude de rester à l'ouest des Rocheuses. Lors d'un dîner offert par CP Air, hier, Jacques Denault, du ministère québécois du Tourisme, nous a confié qu'il aimerait bien leur vendre le petit cachet insolite qui distingue le Québec du reste de l'Amérique.

« Il y a bien du monde et bien de l'argent là-bas... Pourquoi ne pas faire des Japonais une clientèle-cible pour le Québec? », a-t-il soupiré, entre deux bouchées de saumon fumé, avant d'attaquer avec ses hôtes extrême-orientaux des fraises au kirsh couvertes de crème Chantilly.

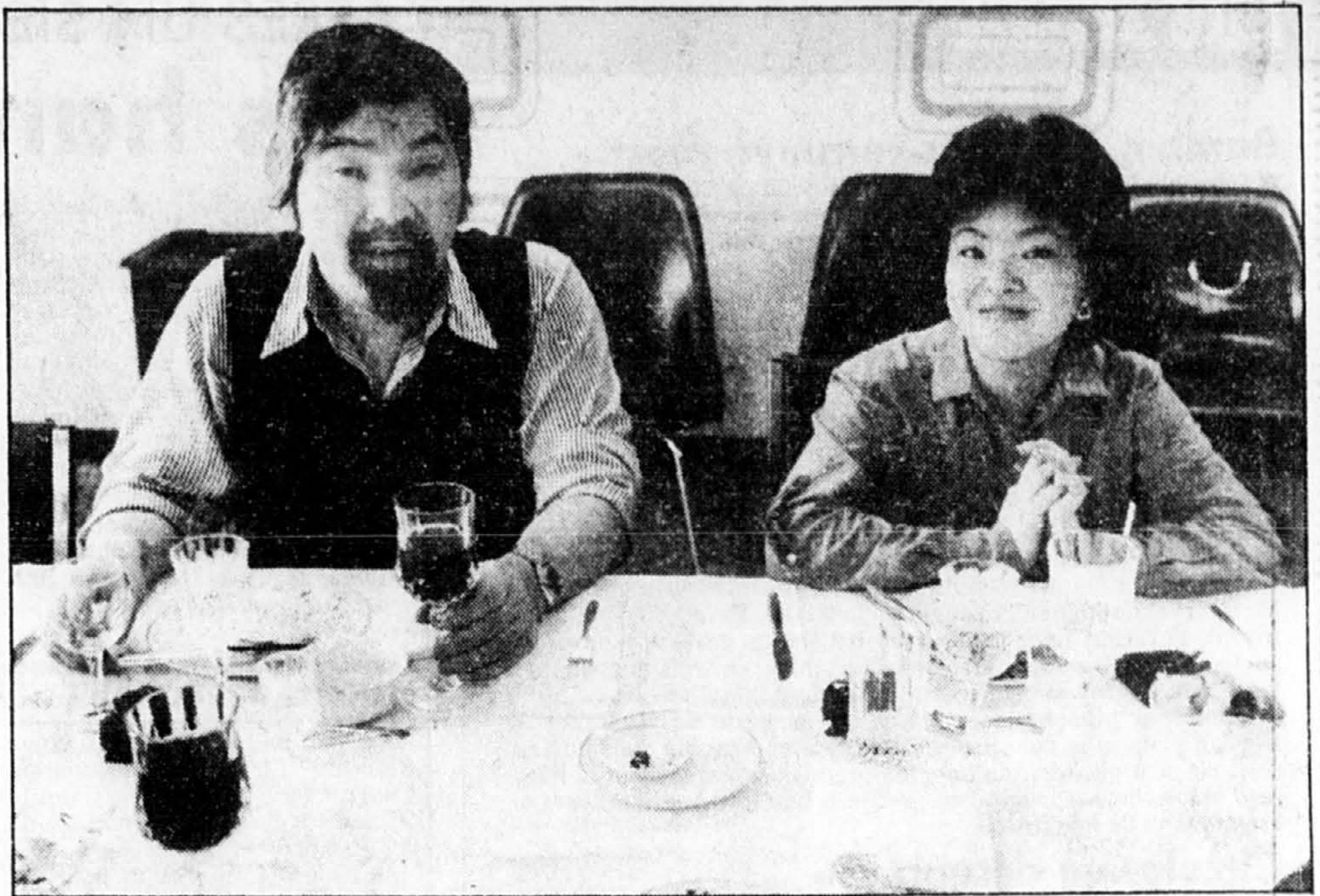


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Tusguo Saotome, coordonnateur de l'équipe de télévision du réseau NTV, et Emiko Fukabori, reporter.

la  Baie

Le jeudi 5 avril,
profitez de notre

Journée des découvertes!

Venez découvrir
à la Baie
une pluie de rabais de

**20% à
50%**
sur nos prix originaux!

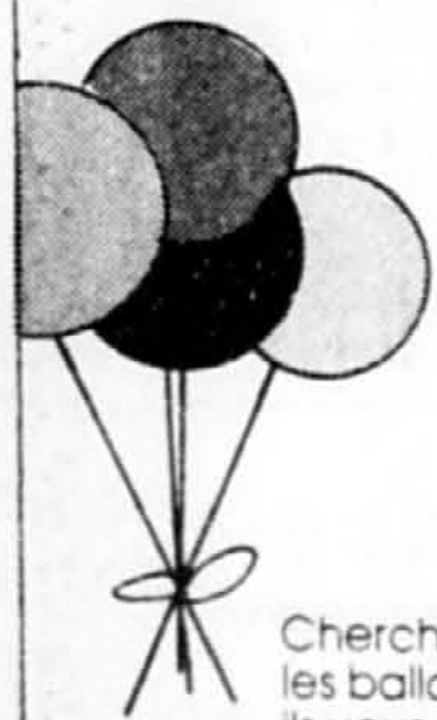
En effet, vous trouverez demain des centaines et des centaines d'aubaines chaleureuses, à votre magasin la Baie! Dans presque tous nos rayons, une multitude d'articles pour vous et pour toute la famille afficheront des rabais de 20% à 50% de nos prix d'origine... demain, le jeudi 5 avril seulement. Soyez là de bonne heure, pour profiter du meilleur choix!

Achats en magasin seulement.

Découvrez
nos aubaines
mystère
à

1¢

Nous avons choisi un grand nombre d'articles déjà en solde (\$500 par magasin) et en avons encore réduit le prix... à 1¢ chacun! Ces aubaines sont dispersées parmi nos offres spéciales, donc à vous de les trouver! Faites vite, c'est le jeudi 5 avril seulement! (Limite de 3 par client).



Cherchez les ballons: ils vous feront découvrir nos rabais de la Journée des découvertes et d'autres super aubaines.

H&R BLOCK

Service d'impôt assuré par H & R Block dans tous les magasins la Baie, sauf à Rivière-du-Loup et à Rimouski.

- Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
- Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

- Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
- Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455